

Marcel Rogemont, plus vrai que nature

Date : 13 mars 2019

J'ai adoré le portrait du nouveau Président de la fédération nationale des offices publics de l'habitat, que Stanislas du Guerny vient de publier ce 11 mars dans la revue « Les échos ».



En voici 3 extraits :

L'habitat social, Marcel Rogemont connaît ça sur le bout des doigts. Et pour cause ! Les six premières années de son existence, il a vécu avec ses parents dans un HLM de la cité Salengro, à Coye-la-Forêt, dans l'Oise.

Où l'on voit que, très jeune, ce garçon apprenait déjà manifestement très vite... ;-)

Resté au conseil départemental d'Ille-et-Vilaine et toujours président de l'office HLM rennais Néotoa (18.500 logements et 240 collaborateurs), il n'a pas du tout, malgré ses 70 ans, l'intention de raccrocher.

Resté... toujours...

On comprend mieux ces étranges formulations quand on sait que dans ce portrait, Marcel Rogemont est ouvertement présenté comme un ex : ex conseiller municipal, ex député... en omettant d'ailleurs de préciser que c'est aussi un ex conseiller communautaire ou encore un ex

conseiller régional.

Ne serait-il pas plus sage qu'il songe à raccrocher bientôt, puisqu'il faut bien reconnaître qu'il a hérité de son dernier mandat à la FNOPH par voie de cascade depuis son mandat de conseiller départemental dont il n'a pas grand chose à faire et qui se termine en principe dans 2 ans ?

A-t-il bien remarqué que son ami et néanmoins ex Président du Conseil général d'Ille-et-Vilaine, Jean-Louis Tourenne (74 ans), porte actuellement une « *proposition de loi relative au statut de l'élu et visant à renforcer les droits et les devoirs des élus et la participation à la vie démocratique* », qui a été enregistrée à la Présidence du Sénat le 31 mai 2018 ?... Qu'il sache en tous cas que son article 13 « *visé à instaurer pour les élections locales une limite d'âge d'éligibilité fixée à 70 ans, afin de renouveler la représentation locale, dans les communes de plus de 3.500 habitants et les collectivités territoriales* ».

Depuis qu'il n'est plus député, il s'est simplement libéré des contraintes d'inaugurations ou de représentations.

De là à en conclure qu'à l'époque il ne faisait pas grand-chose d'autre... ;-);-);-)